

LE CHANGEMENT DU FRANÇAIS À L'ALLEMAND CHEZ LES HUGUENOTS DE LA COLONIE DE BERLIN ET DANS LES COLONIES RURALES DU BRANDENBOURG

1. Introduction

Lorsqu'une minorité abandonne progressivement sa langue et adopte celle de la société qui l'entoure, ce processus est à tout le moins le reflet d'une acculturation linguistique de cette minorité. C'est un changement linguistique de ce type, en l'occurrence du français vers l'allemand, que l'on observe chez les protestants français qui vinrent s'établir en nombre de plus en plus grand après 1685 dans le refuge brandebourgeois. Ce sont environ 20 000 réfugiés huguenots qui, à l'invitation de l'édit de Potsdam de Frédéric-Guillaume, s'installèrent dans le Brandebourg, dans des colonies rurales ou urbaines¹. Le lent processus d'acculturation sociale et linguistique qui se mit en marche à leur arrivée aboutit d'une part à leur intégration au sein de l'État prussien, et d'autre part à la perte progressive de la langue française, et avec celle-ci, d'une dimension singulière de leur identité culturelle.

Ma thèse de doctorat s'interroge sur ces aspects linguistiques, et plus spécifiquement sur les points suivants: comment le processus de changement linguistique s'est-il effectué chez les huguenots? Quels facteurs l'ont influencé? Comment définir le lien entre le passage à l'allemand et l'acculturation des réfugiés? Est-ce que le changement linguistique s'est déroulé de la même manière dans différentes colonies?

¹ Concernant le refuge brandebourgeois cf.: Charles WEISS, *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la Révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à nos jours*, vol. 1, Paris 1853, livre deuxième; Eduard MURET, *Geschichte der Französischen Kolonie in Brandenburg-Preußen, unter besonderer Berücksichtigung der Berliner Gemeinde. Aus Veranlassung der Zweihundertjährigen Jubelfeier am 29. Oktober 1885*, Berlin 1885; Karl MANOURY, *Die Geschichte der französisch-reformierten Provinzgemeinden*, Berlin 1961; Gottfried BREGULLA (dir.), *Hugenotten in Berlin*, Berlin 1988; Eckart BIRNSTIEL, Andreas REINKE, *Hugenotten in Berlin*, dans: Stefi JERSCH-WENZEL, Barbara JOHN (dir.), *Von Zuwanderern zu Einheimischen. Hugenotten, Juden, Böhmen, Polen in Berlin*, Berlin 1990, p. 16–152; Manuela BÖHM, Jens HÄSELER, Robert VIOLET (dir.), *Hugenotten zwischen Migration und Integration. Neue Forschungen zum Refuge in Berlin und Brandenburg*, Berlin 2005.

Je voudrais ici présenter quatre hypothèses qui caractérisent le passage du français à l'allemand chez les huguenots à Berlin et dans le Brandebourg aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il s'agit de quatre éléments essentiels de ma recherche doctorale, qui s'intéresse plus spécifiquement à une analyse comparative du processus de changement linguistique dans les colonies rurales et dans les colonies urbaines du Brandebourg. On trouvera ici une présentation d'un travail en progrès, puisqu'il s'agit de pistes qui trouvent leur approfondissement dans le doctorat lui-même.

2. Les colonies huguenotes dans les villes et à la campagne

L'édit de Potsdam ne se contentait pas de donner aux réfugiés un asile sûr dans les États de Frédéric Guillaume, il établissait aussi l'institution juridique de la Colonie française, qui perdura jusqu'à 1809². Les priviléges accordés aux réfugiés réglementaient la vie religieuse, juridique et sociale de la Colonie. Dans les autres domaines, les Français avaient les mêmes droits que les autochtones³. Du point de vue de la pratique religieuse, les réfugiés avaient le droit de garder la »Discipline ecclésiastique« des Églises reformées de France. L'effet de communautarisme était évident, créant une cohésion sociale à l'intérieur du groupe, mais aussi une coupure avec l'extérieur.

Forts de leurs priviléges et de leur statut de colons et de membres de l'Église reformée, les réfugiés s'installèrent un peu partout dans le Brandebourg, tant dans les grandes villes universitaires que dans les villes de résidence (notamment Berlin, Francfort/Oder, Magdebourg, Potsdam), dans les petites villes (Brandebourg/Havel, Prenzlau, Schwedt, Strasburg/Uckermark) que dans de petits villages et des bourgs comme Braunsberg en Ruppin, Potzlow, Fahrenwalde ou Battin en Marche Ukraine. C'est la Marche Ukraine qui attira le plus grand nombre de cultivateurs, de paysans et de petits artisans.

La différence était nette entre les conditions de vie dans les colonies urbaines et celle des colonies rurales. Celles-ci variaient selon les structures sociales et économiques, et selon la quantité de leurs membres. Ces écarts ne sont pas restés sans influence sur les différences observables dans le processus d'acculturation, agissant notamment sur la situation linguistique de la communauté huguenote et sur les comportements linguistiques des réfugiés et de leurs descendants. D'où ma première hypothèse: le changement linguistique des

² Cf. François DAVID, *Les colonies françaises en Brandebourg-Prusse: Une étude statistique de leur population*, dans: BÖHM, HÄSELER, VIOLET, *Hugenotten* (voir n. 1), p. 69–93.

³ Cf. Stefi JERSCH-WENZEL, *Juden und »Franzosen« in der Wirtschaft des Raumes Berlin-Brandenburg zur Zeit des Merkantilismus*, Berlin 1978, p. 3.

colonies rurales se distingue de celui des colonies urbaines. Les colonies françaises qui se trouvaient au sein de grandes villes, de villes universitaires ou de villes de résidence royale passèrent plus tardivement à l'allemand.

Il est relativement simple de constater à quel moment la langue administrative des différentes colonies huguenotes du Brandebourg est passée du français à l'allemand. On dispose en effet, tant pour la situation de départ – le français – que pour la situation d'arrivée, c'est-à-dire l'allemand, de sources manuscrites archivistiques. Lorsqu'on compare les données des différentes colonies françaises du Brandebourg, on peut constater que les colonies françaises qui sont fortement marquées par un contexte urbain, comme Berlin, Francfort ou Potsdam, ont eu tendance à dresser, plus tard que d'autres colonies, leurs »Livres de baptêmes, de mariages et de morts«, ainsi que leurs »Registres de délibérations du consistoire«, en allemand. En ce qui concerne les colonies rurales en revanche, les données sont, en partie, bien plus disparates. On peut toutefois considérer comme une tendance générale que les colonies implantées dans de petits villages et des bourgs ruraux passèrent assez tôt à l'allemand.

Trois éléments me semblent expliquer ces différences. Tout d'abord, la pression sociale à l'adaptation est plus forte à la campagne. Les paysans, les planteurs de tabac, les artisans et journaliers qui s'installèrent principalement dans les colonies de la Marche Ukraine, étaient plus fortement dépendants de la communication avec la population autochtone que ceux de leurs coreligionnaires qui gagnaient leur vie avec des métiers, commerces et artisanats urbains dominés par les huguenots. Par ailleurs, la situation linguistique locale variait considérablement, et la différence se faisait également sentir au niveau linguistique: dans la campagne qui entourait les agglomérations, il faut souligner que la population autochtone parlait le bas-allemand et écrivait le haut-allemand. Cette situation de diglossie en milieu rural persiste jusqu'à aujourd'hui sous la forme caractéristique d'une utilisation durable de deux langues différentes, l'une étant réservée à l'écrit et l'autre à l'oral⁴. Il est à noter que, dans les villes du XVIII^e siècle, la couche sociale supérieure disposait d'une compétence en langue française dont les huguenots pouvaient sans le moindre doute tirer profit. On peut enfin constater des différences au plan démographique. Le dynamisme de l'acculturation des migrants était indubitablement facteur du rapport du nombre des réfugiés à la population autochtone⁵. Ainsi, autour de 1700, c'étaient environ 5500 réfugiés qui vivaient à Berlin, soit 18% de la po-

⁴ Cf. Charles A. FERGUSON, *Diglossia*, dans: Word XV (1959), p. 325–340.

⁵ Sur la question de l'influence du rapport entre majorité et minorité sur le processus d'acculturation et de changement linguistique cf. Manuela BÖHM, *Der Sprachwechsel der Hugenotten im ländlichen Raum. Die französischen Kolonien Strasburg/Uckermark und Friedrichsdorf/Taunus im Vergleich*, dans: Sabine BENEKE, Hans OTTOMEYER (dir.), *Zuwanderungsland Deutschland. Die Hugenotten [Ausstellung, Deutsches Historisches Museum, Berlin, 22. Oktober 2005 bis 12. Februar 2006]*, Berlin 2005, p. 127–133.

pulation totale de la ville, contre 5% en 1685 et 15% en 1690. Cela signifie, autrement dit, qu'au début du XVIII^e siècle, près d'un Berlinois sur cinq était de souche française⁶.

Le changement du français à l'allemand est répertorié dans les dossiers officiels des consistoires des Églises huguenotes de Brandebourg et de Berlin. Les »Livres de délibérations du consistoire« de la petite ville de Strasburg/Uckermark et de Battin, village situé à environ 40 km de distance de Strasburg, passeront à l'allemand en 1818. Ce n'est en revanche qu'en 1852 que le consistoire de la communauté berlinoise commença à rédiger ses procès-verbaux en allemand. Les »Registres de baptêmes, de mariage et des morts« sont dressés en français jusqu'à 1844 à Strasburg/Uckermark, et jusqu'à 1850 à Battin. À Berlin, ce n'est qu'à partir de 1896 qu'on a utilisé la langue allemande pour ces actes. On voit bien se dessiner là une différence entre ville et campagne. Cependant, on ne peut pas réellement en tirer de conclusion concernant la langue véhiculaire d'une colonie, c'est-à-dire celle qui est utilisée pour la communication de tous les jours, qu'elle soit orale ou écrite, au sein de la communauté huguenote.

Ce changement de langue écrite officielle représente un tournant purement formel; il marque seulement la fin d'une longue histoire d'acculturation, qui a vu le changement d'identité de la première génération de réfugiés s'opérer à la suite de leurs expériences de la persécution, de la fuite et d'un nouveau départ dans leur vie brandebourgeoise.

Le processus d'adaptation sociale et linguistique des migrants à la population indigène s'est fait sentir, remarquer et entendre bien avant le XIX^e siècle. C'est peut-être pour cette raison que le changement de langue dans les documents officiels et religieux s'est très souvent fait sans commentaire et pour ainsi dire dans l'indifférence. Il semble donc beaucoup plus intéressant, non seulement d'un point de vue linguistique mais même d'un point de vue historique, de s'interroger sur ce qui a précédé cet entérinement formel du changement linguistique. La question est donc de savoir quand et de quelle manière langue véhiculaire et langue vernaculaire sont passées du français à l'allemand. Je voudrais m'appuyer ici sur les exemples déjà évoqués de Berlin, Strasburg/Uckermark et Battin pour y apporter des éléments de réponse.

⁶ Cf. Jürgen WILKE, Zur Geschichte der französischen Kolonie, dans: BREGULLA (dir.), Hugenotten in Berlin (voir n. 1), p. 66. Cette omniprésence du français s'effacera au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, lorsque Berlin accueillera principalement des migrants germanophones (Brandebourgeois, Prussiens orientaux, Silésiens, Saxons), mais aussi des migrants parlant des langues slaves, comme les Bohémiens et les Polonais; cf. Helga SCHULTZ, Berlin 1650–1800. Sozialgeschichte einer Residenz. Mit einem Beitrag von Jürgen Wilke, Berlin¹1992, p. 188–194; JERSCH-WENZEL, JOHN (dir.), Von Zuwanderern zu Einheimischen (voir n. 1).

3. Facteurs déterminants

La microanalyse de la situation socio-culturelle et linguistique de ces trois colonies suggère non seulement que le processus de changement de langue s'est étendu sur une période longue, mais aussi qu'il a eu lieu, selon les domaines (Église, école, consistoire, etc.) à des moments différents. D'où ma deuxième hypothèse: il n'y a pas *un* changement linguistique. Celui-ci varie selon le contexte socio-historique, selon qu'il s'agit de langage parlé ou de langage écrit, selon les sortes de textes, et selon les domaines d'activité.

3.1. Le contexte socio-historique

Évoquant le changement de langue, le sociolinguiste Uriel Weinreich définit ce dernier comme »the change from the habitual use of one language to that of another«, et en déduit que les aspects sociaux de ce processus devraient faire partie d'une linguistique de contact⁷.

La Colonie française de Berlin, la plus grande du refuge brandebourgeois, constitue l'exemple type de ce qu'on appelle une colonie mixte. Elle accueillait principalement des réfugiés venus des villes de Metz, Sedan et Paris. Cependant, un grand nombre d'entre eux était également issu de zones plus rurales, notamment des campagnes du Languedoc⁸.

Au début du XVIII^e siècle, la Colonie française de Berlin ressemblait à une société française en miniature. Presque toutes les professions d'une communauté urbaine française y étaient représentées⁹. Le contexte culturel y était de surcroît favorable aux Français: la ville de Berlin constituait le centre intellectuel de la Prusse, et abritait la résidence des rois prussiens, dont le plus illustre avait imposé non seulement une cour à la française, mais toute une culture francophile et francophone. Les réfugiés huguenots demeurant à Berlin avaient conscience d'être une part importante d'un processus de transfert culturel. Venant d'une nation phare, parlant la *lingua franca* de la république des lettres, leur identité s'alimentait du prestige social de la culture française.

La situation des réfugiés s'établissant en Marche Ukraine était bien différente. Cette région, avec son paysage sableux et ses structures agraires, voire féodales, était, au moment de leur arrivée, encore exsangue des ravages de la guerre de Trente Ans. Les réfugiés qui s'établirent dans cette zone du nord du

⁷ Cf. Uriel WEINREICH, *Languages in Contact*, La Hague 1953, p. 68.

⁸ Cf. Émilie COQUE, *La première génération de réfugiés huguenots à Berlin. Étude des catégories socioprofessionnelles et des lieux d'origine (1672–1809)*. Mémoire de maîtrise, Toulouse 2005, p. 43–49.

⁹ Jürgen WILKE, *Die Französische Kolonie in Berlin*, dans: SCHULTZ (dir.), Berlin 1650–1800 (voir n. 6), p. 361 et 363.

Brandebourg repeuplèrent des villages abandonnés. À Großziethen et Kleinziethen ce furent les réfugiés qui rebâtirent les villages¹⁰. Mais même ici, dans le plat pays du Brandebourg, les colonies évoluèrent différemment.

Une colonie est fondée dans le village de Battin en 1688. Il s'agissait d'une colonie de paysans, qui se composait de sites très nombreux et dispersés, et dont les habitants étaient en contact relativement étroit avec les autochtones. C'est à peu près à la même époque que s'installa dans la petite ville de Strasbourg un groupe de Wallons qui avait auparavant résidé dans le Palatinat et dans la Hesse. Ils restèrent relativement isolés de leur environnement allemand, trouvant leur subsistance dans la production de tabac et l'artisanat rural. Aussi différentes les situations de départ ont-elles pu être, elle se rejoignaient sur un point qui les différenciait manifestement de Berlin: leur langue maternelle, le français, n'était pas comprise par la population indigène.

Dans les trois colonies, à partir de la deuxième génération, des changements culturels commencèrent à s'opérer. La régression de la compétence linguistique en français en fut l'un des premiers indices.

3.2. Langage parlé et langage écrit

En ce qui concerne le changement linguistique chez les huguenots, il manque encore aujourd'hui une étude systématique et structurelle qui, d'une manière comparative, mette en évidence les rouages d'un processus extrêmement complexe. Il faut souligner que de tels processus sont des phénomènes de longue durée, s'étendant sur plusieurs générations, et que c'est en tant que tels qu'il faut les analyser. Les concepts élaborés par la linguistique de contact partent de l'idée qu'un changement de langue est toujours un processus de construction et de réduction du multilinguisme.

Pour les huguenots du Brandebourg, il faudrait donc commencer par reconstruire un unilinguisme français de la première génération, en poursuivant avec l'analyse du multilinguisme (français/allemand) temporaire de leurs descendants et, pour finir, examiner l'unilinguisme allemand qui en constitue le point d'arrivée.

Si cette manière de procéder rend bien justice à la temporalité du processus de changement linguistique, en revanche, on peut objecter à la notion d'unilinguisme qu'elle suggère une homogénéité du locuteur ou scripteur. En l'occurrence, les réfugiés francophones étaient tout sauf unilingues. Non seulement ils disposaient du français standard du XVII^e siècle, qu'ils avaient acquis par l'instruction religieuse, notamment par l'étude de la Bible, mais ils

¹⁰ Cf. WEISS, *Histoire* (voir n. 1), p. 87.

maîtrisaient également un certain nombre de parlers locaux (parlers régionaux, langues urbaines, dialectes français, occitans et wallons et patois).

Pour une analyse linguistique historique, la reconstruction de la langue parlée représente toujours un problème particulier dans la mesure où la langue parlée d'une époque passée n'est plus directement accessible à l'analyse. Pour chercher à résoudre ce problème méthodologique, on peut essayer de reconstruire l'oralité sur la base de sources manuscrites. On peut notamment, dans une certaine mesure, détecter des incorrections grammaticales et des phénomènes d'interférence qui apparaissent dans la langue écrite, et sont susceptibles d'être issus de la langue parlée.

Cette méthode permet de constater, en s'appuyant sur une analyse de »Registres de délibération du consistoire«, que les colons de Strasburg parlaient déjà le bas-allemand autour de 1750, et que le processus de changement de langue était achevé dans les années 1770. À Battin, l'usage du bas-allemand s'était répandu bien plus tôt; on en trouve des exemples dès les années 1720. Pour Berlin, Frédéric Hartweg a constaté que beaucoup de huguenots de la deuxième génération ne disposaient déjà plus d'une compétence en français, ou seulement de manière passive. Il constate en règle générale un bilinguisme asymétrique¹¹.

On voit ainsi que l'évolution de la langue parlée et celle du langage écrit se font avec un très grand écart temporel. On comprend mieux cet écart lorsqu'on se penche sur la pratique de l'écriture qu'illustrent notamment les archives de la Colonie.

3.3. Types de textes

Si l'on s'intéresse aux dates des passages allemands dans les écrits du pasteur ou du consistoire, on peut constater que l'utilisation de la langue allemande dépend du type de texte concerné. En règle générale, les »Registres de délibération du consistoire« passèrent plus tôt à l'allemand que les »Livres de baptême, de mariage et de morts«.

Mes études sur Strasburg ont même montré que, sur l'ensemble des archives disponibles, toute une série de textes ont été rédigés en allemand à partir de 1808, donc bien avant le changement officiel de 1818. Le choix du français ou de l'allemand dépendait du type de texte auquel on avait affaire et de sa desti-

¹¹ Cf. Frédéric HARTWEG, Die Hugenotten und Deutschland. Eine Minderheit zwischen zwei Kulturen, dans: Rudolf von THADDEN, Michelle MAGDELAINE (dir.), Die Hugenotten 1685–1985, München 1985, p. 173; ID., Die Hugenotten in Berlin, dans: ID., Stefi JERSCH-WENZEL (dir.), Die Hugenotten und das Refuge. Deutschland und Europa, Beiträge zu einer Tagung, Berlin 1990, 1–56, ici p. 31.

nation. Plus le texte avait un caractère officiel et public, plus était grande la probabilité qu'il soit rédigé en français.

3.4. Caractère du changement linguistique

Si l'on considère donc tous ces paramètres (contexte socio-historique, langue parlé ou langage écrit, type de texte), on voit qu'il n'y a pas eu de changement de langue général et brusque. Il s'est bien plutôt agi d'un long processus d'abandon du français qui, selon les domaines, a duré plus ou moins longtemps.

Il y a un angle sous lequel les trois colonies se ressemblent: autour des années 1760, la perte du français n'a pas laissé indifférents les consistoriaux locaux, qui tentèrent de pallier cette évolution. Dès lors, l'instruction scolaire fut considérée comme le principal rempart contre l'érosion du français. La question est donc de savoir de quelle manière les enfants acquièrent le français dans les colonies rurales. Où et comment l'acquisition de la langue allemande a-t-elle eu lieu?

4. L'acquisition du français et de l'allemand dans les écoles françaises

L'école est un lieu privilégié pour la transmission des pratiques sociales et culturelles d'une communauté. L'instruction d'une langue constitue toujours une forme de politique linguistique, occupant ainsi une fonction stratégique du point de vue de la conservation de l'identité d'une communauté, et ce d'autant plus que cette dernière se trouve en situation de minorité.

À la fin des années 1760, la baisse de la compétence en français au sein de la Colonie commença à faire l'objet de discussions au consistoire berlinois. Pour les dirigeants de l'Église française de Berlin, ces transformations linguistiques s'assimilaient à une menace. Les débats sur la langue française qui s'ensuivirent furent dominés par deux arguments récurrents qui tendent à souligner à quel point le français servait de ciment à différents éléments constitutifs de l'identité huguenote. Tout d'abord, le français avait une fonction symbolique en tant que »langue des pères«, ces pères qui avaient eu le courage de quitter leur pays au nom de la liberté de religion et de conscience, bravant les risques de la clandestinité et de l'inconnu qui les attendait ailleurs. En outre, le français distinguait les réfugiés et leurs descendants de leurs concitoyens de »nationalité allemande«; il était ainsi brandi comme la garantie de l'existence et du maintien de la Colonie. Cela n'empêcha pas que, à partir des deuxième et troisième générations, les réfugiés eurent de plus en plus de mal à comprendre

la langue de leurs ancêtres, au point que nombre d'entre eux quittèrent leur paroisse pour rejoindre l'Église réformée allemande parce qu'ils ne comprenaient pas les sermons et autres actes religieux effectués en français. Pour faire face à cette situation, on aurait pu envisager de proposer des offices germanophones pour les réfugiés, des éditions bilingues de la bible, et surtout une instruction scolaire et religieuse bilingue. Mais les dirigeants de l'Église française s'opposèrent autant qu'ils le purent à l'adoption de l'allemand comme langue de culte, de peur de perdre à terme le statut privilégié de la Colonie¹².

Dans un mémoire publié anonymement et rédigé par le pasteur berlinois Frédéric Reclam à l'occasion de la confirmation des priviléges de 1685 par Frédéric Guillaume II en 1787, l'auteur affirme que la langue allemande est devenue aussi universelle & par conséquent aussi nécessaire à savoir & à parler, que la langue françoise¹³.

Mais il va de soi, selon Reclam, que cette soi-disant universalité de l'allemand n'a pas la valeur que le français pouvait avoir pour les huguenots. Il insiste sur le fait que la politique linguistique et la fixation sur le français – défendues par les différentes institutions religieuses huguenotes dominantes – ont été, durant près d'un siècle, soutenues par les princes régnants de Brandebourg-Prusse:

si nos Souverains n'avoient pas maintenu les Colonies sur le pied où les mit Le Grand Électeur, il est sûr que le françois seroit moins communément parlé parmi nous qu'il ne l'est aujourd'hui, mais le Collège françois de Berlin, les écoles, les maisons d'éducation que les François ont fondées, tant ici que dans plusieurs villes considérables des Provinces, nous fournissent les moyens d'apprendre, presqu'aussi aisément que notre langue maternelle, une langue, dont le négociant, l'homme de lettres, l'homme d'affaires, l'homme qui vit dans le grand monde ne sauroient se passer¹⁴.

Dans ce mémoire, Reclam fait allusion aux écoles supérieures des grandes villes, comme le *Collège François* ou la *Maison des Orphelins* de Berlin, où la langue française était relativement bien protégée, et où les écoliers faisaient leurs études dans un environnement francophone bien préservé. L'analyse de l'instruction linguistique telle qu'elle était dispensée à la *Maison des Orphelins* de Berlin montre que, jusqu'au début du XIX^e siècle, le français était bien langue d'enseignement, langue enseignée et langue parlée au sein de

¹² À ce propos voir les deux articles de Frédéric HARTWEG, Influence culturelle et intégration linguistique du refuge huguenot à Berlin au XVII^e siècle, dans: Le refuge huguenot en Allemagne. Table ronde des 23 et 24 mars 1981, publ. par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine du CNRS, Paris 1981, p. 47–55; ID., Französisch als Kultsprache? Zur Sprachpolitik der französisch-reformierten Kirche in Berlin 1744–1814, dans: Beiträge zur Romanischen Philologie 34 (1985), p. 5–42.

¹³ [Frédéric RECLAM], Lettre à un ami de Genève sur la Constitution et la prospérité des Colonies Françaises dans les États du Roi, Berlin [1788], p. 13.

¹⁴ Ibid.

l'établissement. Mais il faut souligner que, dès les années 1760, les écoliers bénéficiaient d'une instruction bilingue, apprenant la lecture et l'écriture française et allemande. Ce n'est que vers 1825 que les modes d'acquisition du français changèrent et que l'apprentissage du français devint celui d'une langue étrangère¹⁵.

À partir des années 1750, les enfants des colonies de Strasburg et Battin commencèrent à perdre leur français. Dès lors, l'acquisition du français dans le cadre de l'école de la Colonie devint problématique. Contrairement à la *Maison des Orphelins* berlinoise, l'école de Strasburg ne misa pas sur une instruction bilingue, mais renforça au contraire l'instruction française.

La comparaison de la situation scolaire entre ces trois écoles conduit à ma troisième hypothèse: dans les débuts du refuge, l'acquisition de l'allemand (haut-allemand ou bas-allemand) s'opère en dehors des écoles, de manière non contrôlée et uniquement à l'oral. À partir des années 1760 à Battin et 1790 à Strasburg, la compétence en français est réduite aux contextes liturgiques et donc passive.

Dans le règlement pour les écoles françaises qu'il publia en 1764, Frédéric II ordonnait que l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans les colonies huguenotes se fit en français et en allemand. Le consistoire de Strasburg passa outre cet ordre et décréta que le français devait être langue enseignée et langue d'enseignement. Dans les règlements de cette école datant de 1753, l'usage de l'allemand fut interdit:

Il ne souffrira [sic] point que les enfants de la Colonie fran: parlent allem: en sa [le maître] presance, [il] les chatiera severement s'ils s'en avisent. Ont ils quelque chose à lui dire, et qu'ils ne puissent pas l'exprimer, il faut que qu'ils lui demandent permission de le dire en allem: et alors le Maitre leur dira en françois comment ils doivent s'exprimer¹⁶.

À Battin, la situation est similaire en ce qui concerne la dégradation du français chez les jeunes de la colonie. En 1762, le pasteur Jacob Roux de Battin se plaignait de *l'extrême ignorance de la jeunesse à l'égard de la langue françoise*¹⁷. Ici, le consistoire misa également sur l'école. On imposa donc le catéchisme français tous les mercredis et samedis matins: la lecture se faisait en français, mais l'explication de termes théologiques ainsi que la lecture de cer-

¹⁵ Cf. Manuela BÖHM, Akkulturation und Mehrsprachigkeit am Waisenhaus der Französischen Kolonie in Berlin um 1800, dans: Ute TINTEMANN, Jürgen TRABANT (dir.), Sprache und Sprachen in Berlin um 1800, Berlin 2004, p. 33–54. À propos de l'instruction huguenote de Berlin voir la thèse en parution de Franziska ROOSEN, Soutenir notre Église. Hugenottische Bildungskonzepte und Erziehungseinrichtungen im Berlin des 18. Jahrhunderts (université Ludwig-Maximilian de Munich).

¹⁶ Archiv Französischer Dom zu Berlin (= AFrD) Rep. 32a–6254 (1703–1781), fol. 29r.

¹⁷ Ibid., Rep. 02–5084 (1697–1876), Bd. 2, fol. 121r.

tains passages de la Bible, en allemand. L'apprentissage du français était limité au texte du catéchisme de Heidelberg traduit en français.

Il est malheureusement impossible de repérer à partir de quel moment les enfants apprirent en parallèle l'allemand et le français. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1798, un maître d'école de Battin est critiqué par le consistoire pour avoir enseigné uniquement le français dans une école d'un village lié à Battin¹⁸. Il serait exagéré d'en conclure à une préférence générale pour l'instruction bilingue. Mais il est incontestable que l'instruction bilingue a été introduite bien plus tôt à la *Maison des Orphelins* de Berlin, et probablement également à Battin, qu'à Strasburg. De plus, c'est à partir de 1762 à Battin, et de 1796 à Strasburg, que l'instruction en français se trouva limitée à la seule lecture des textes liturgiques, notamment le catéchisme, les prières et les psaumes.

Il est tout à fait imaginable que la rigidité du consistoire de Strasbourg vis-à-vis de l'allemand ait pu contribuer à ce que l'école française ne soit réunie à l'école luthérienne qu'en 1832, alors que ce fut le cas dès 1810 à Battin. Si ces mesures de défense du français pouvaient sembler compréhensibles du point de vue des consistoiries, leur utilité pour la formation et l'entretien d'une langue courante pouvait laisser à désirer, en particulier au plan lexical et stylistique. Ainsi, le français est acquis comme une langue étrangère. En ce qui concerne l'acquisition de l'allemand à Battin et à Strasburg, ce n'est que lorsque les écoles commencèrent à l'enseigner que les enfants acquièrent le haut-allemand sous la forme écrite.

5. Un français apatride

Mes résultats actuels montrent que les huguenots des colonies rurales, autant que ceux des colonies urbaines, ont des connaissances en allemand à partir de la deuxième, ou au plus tard de la troisième génération. Les différences portent tout au plus sur la question de l'acquisition de l'allemand comme première langue à partir de la deuxième ou de la troisième génération. Pour le français, la palette des écarts est repérable au respect plus ou moins strict des normes du français. Il est remarquable que, dans les sources manuscrites, on puisse repérer à quel point l'orthographe, la syntaxe et la morphologie du français écrit par les huguenots différaient des normes fixées par les dictionnaires et grammairies de leur époque. Dès le XVIII^e siècle, le »style réfugié« ou »style colon« faisait débat sous la plume de Voltaire, Prémontval ou Laveaux. Dans l'analyse des traits caractéristiques du français huguenot, il est essentiel de

¹⁸ Ibid., fol. 201r.

faire la part de la diffamation à la Prémontval ou Laveaux d'une part, et des observations linguistiques bien fondées d'autre part.

Pour définir en quoi pourrait consister un français huguenot d'un point de vue purement linguistique, j'ai analysé les usages des rédacteurs des »Registres de délibérations du consistoire« de Battin, Berlin et Strasburg. Cette analyse n'est pas encore toute à fait achevée, mais elle permet d'ores et déjà de présenter une hypothèse: dans les petites colonies rurales, où le français a perdu sa fonction de langue d'usage courant, on relève un français anachronique qui n'absorbe plus, ou seulement de manière retardée, les transformations qui se produisent sur le sol français.

C'est au cours du XVII^e et au début du XVIII^e siècle que se sont établis les principes orthographiques qui constituent les normes du français actuel. Il ne s'agit bien sûr pas d'un processus uniforme et cohérent: cette normalisation a été influencée par différents courants. Les débats entre grammairiens et la coexistence d'orthographies différentes cédèrent finalement à une codification reprise dans le »Dictionnaire de l'Académie française«.

Les scripteurs de ces »Registres« étaient le plus souvent, à Strasburg et Battin, les pasteurs. À Berlin, cette tâche revenait aux secrétaires. En commençant à la fondation de la Colonie et en remontant jusqu'au moment du changement linguistique, on peut, de 25 ans en 25 ans, discerner les caractéristiques orthographiques, grammaticales et lexicales, pour les comparer avec les usages du français écrit de l'époque.

Pour effectuer cette comparaison, je me réfère ici aux différentes éditions du »Dictionnaire de l'Académie française« qui retiennent les *règles prescriptives*. Il est évident que ce dictionnaire ne rend pas bien compte des règles d'usage. Cette distinction entre *surnorme* et *norme*, introduite par J. Garmadi et A. Lodge, permet d'éclairer les problèmes suscités par la divergence et la variation linguistiques. D'après Lodge, la surnorme, en tant que codification explicite, ne tolère pas de variation, et exige une uniformité linguistique. En revanche, il définit la norme comme un stock de structures linguistiques communes, ou imbriquées, auxquelles les locuteurs d'une même communauté linguistique souscrivent à des degrés divers, sans pourtant exclure la variabilité¹⁹. Pour comparer les résultats des analyses orthographiques et grammaticales des »Registres« de Berlin, Strasburg et Battin avec les normes françaises de l'époque, il s'agira dans un second temps de les mettre en parallèle avec des épreuves d'écriture d'un »Registre« d'une communauté réformée, rédigé en France et à la même époque.

Les secrétaires berlinois avaient, en règle générale, une orthographe plus moderne que les pasteurs de Battin et Strasburg. On trouve assez tôt à Berlin

¹⁹ Anthony LODGE, Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue, traduit de l'anglais par Cyril Veken, Paris 1997, p. 206–208.

des orthographies que l'Académie française n'imposera comme norme que tardivement. Cela n'a rien de très étonnant car jusqu'en 1740 au moins, l'Académie a favorisé une orthographe relativement conservatrice, c'est-à-dire étymologique.

Deux exemples devraient permettre d'illustrer ceci.

Dans les »Registres« de Battin et de Strasburg, certains substantifs sont orthographiés avec une »orthographe ancienne«, c'est-à-dire avec un »y« au lieu d'un »i« en fin de mot.

C'est le cas à Battin avec les mots »l'envoy« (jusqu'à 1804)²⁰, »proye« (jusqu'à 1806)²¹ et »voye« (jusqu'à 1807)²². Ce maintien tardif du »y« est également attesté à Strasburg, jusqu'en 1817, mais uniquement dans le mot »May«²³.

L'orthographe avec »y« plutôt que »i« restait fidèle à la racine latine. À partir de 1740, le »Dictionnaire« préconisa d'écrire des mots comme »may«, »quoy«, »Roy«, »luy« avec un »i«.

Le deuxième exemple porte sur l'utilisation différenciée de »u« et »v« selon qu'il s'agit d'une qualité de voyelle ou de consonne. À Battin, ces caractères étaient utilisés de manière indifférenciée jusque dans les années 1720, par exemple dans »abvuenir« (»venir«) et »nouueaux« (»nouveaux«)²⁴; à Strasburg, on trouve »commvnion« en 1720²⁵. Des historiennes de l'orthographe comme Nina Catach ou Liselotte Biedermann-Pasque considèrent que l'emploi de ces caractères comme voyelle ou comme consonne constitue un moyen clé de discriminer une orthographe moderne. Cette différenciation s'effectue au dernier tiers du XVII^e siècle. Des comparaisons avec des textes issus de France devront montrer si ces phénomènes peuvent être attribués à la situation linguistique particulière du refuge brandebourgeois, ou s'il s'agit d'une orthographe et d'une graphie également répandues en France à l'époque.

En ce qui concerne le vocabulaire, Strasburg, mais surtout Battin, fournissent de nombreux exemples dont le »Dictionnaire de l'Académie française« dit: *ce terme n'est guère d'usage*. Pour la grammaire et la syntaxe, les fautes d'accord en nombre et sexe, de préposition, de concordance et d'une syntaxe allemande dans les phrases françaises s'accumulent surtout à Strasburg à partir des années 1750²⁶. Pour la grammaire et la syntaxe, les fautes de concordances

²⁰ AFrD (voir n. 16), Rep. 02-5084 (1697–1876), Bd. 2, fol. 219r.

²¹ Ibid., fol. 223r.

²² Ibid., fol. 219r.

²³ Ibid., Rep. 32a-6255 (1782–1824), fol. 62v.

²⁴ Ibid., Rep. 02-5084 (1697–1876), Bd. 2, fol. 35r.

²⁵ Ibid., Rep. 32a-6254 (1701–1781), fol. 39r.

²⁶ Voici quelques exemples de tournures fautives: *Les annonces seront publiez pendant 3 Dimanches consecutif*, AFrD, Rep. 32a-6254, fol. 14r; *Ester Castillon [et] Marie Roger [...] se sont présenter à la Compagnie*, AFrD, Rep. 32a-6254, fol. 18r; *Notre Eglise est reputée etre sans pasteur*, AFrD Rep. 32a-6254, fol. 64r.

dans les phrases françaises, une syntaxe allemande et des fautes de prépositions s'accumulent surtout à Strasburg à partir des années 1750.

À partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les pasteurs des colonies rurales semblent avoir des difficultés de plus en plus grandes à maintenir leur compétence en français à un niveau correspondant au bon usage et aux normes valables en France. L'opportunité d'entretenir un français vivant s'y présentait vraisemblablement moins qu'à Berlin.

6. Conclusion

L'analyse montre donc que la modélisation unidimensionnelle du changement linguistique sous la forme unilinguisme → bilinguisme → unilinguisme n'éclaire pas suffisamment les aspects du passage du français à l'allemand. Chez les réfugiés huguenots, celui-ci s'opère dans un champ multidimensionnel défini par des situations qui varient selon les paramètres suivants: oral/écrit, types de textes, domaines d'action linguistique, acquisition linguistique formelle/non dirigée. Ce processus ne s'opère pas partout au même moment, et il fonctionne à plusieurs niveaux, mais, aussi locales que puissent être ses caractéristiques, il n'en concerne pas moins le refuge dans son ensemble.

La recherche sur l'acquisition linguistique est loin de pouvoir en faire le tour; non seulement la recherche sur le multilinguisme et celle sur le contact de langues, mais aussi l'histoire sociale et l'histoire culturelle sont requises pour en éclairer les mécanismes.

Changer de langue, ce n'est pas seulement passer d'une langue à l'autre, c'est aussi, lentement, partir, et arriver.

Deutsche Zusammenfassung

Im vorliegenden Beitrag wird der Sprachwechselprozeß der Hugenotten vom Französischen zum Deutschen im brandenburgischen Refuge näher beleuchtet. Die Überlegungen, die die Grundlage einer im Entstehen begriffenen Dissertation über Akkulturation und Sprachwechsel der Hugenotten zwischen 1672 und 1754 im Berlin-brandenburgischen Raum bilden, münden in vier Thesen, die unterschiedliche Perspektiven auf diesen Sprachwechselprozeß eröffnen. Ausgangsthese ist, daß sich der Sprachwechsel auf dem Land in seiner Zeitlichkeit, aber auch hinsichtlich der Art und Weise des Übergangs von der französischen zur deutschen Sprache von dem in der Stadt signifikant unterscheidet. Anhand der drei französischen Kolonien Berlin, Strasburg/Uckermark und Battin werden drei Parameter (sozio-historischer Kontext, Mündlichkeit/Schriftlichkeit und Textsorten) als den Sprachwechsel maßgeblich bedingende Faktoren herausgearbeitet. Damit wird versucht, dem statischen Modell des Dreischritts von der französischen Einsprachigkeit der Migranten über eine mehr oder minder symmetrische französisch-deutsche Zweisprachigkeit zu einer deutschen Einsprachigkeit der Hugenottenmigranten ein dynamisches Modell entgegenzusetzen, das je nach sozialer Situation der Gemeinschaft, ihrer sprechsprachlichen Orientierung, ihrem Spracherwerb und den verschiedenen Domänen, in der Sprache konstitutiv ist (wie Kirche, Schulunterricht etc.), unterschiedliche Sprachwechselszenarien offenbart. Die stark an hugenotische Identität und spezifische Selbst- und Fremdwahrnehmung gebundene französische Sprache bleibt vom Sprachwandel innerhalb der drei analysierten Kolonien selbstverständlich nicht unbefrührt. Es zeigt sich, daß das Französische als »Sprache ohne Hinterland« vor allem in den Kolonien des ländlichen Refuge viel stärker Tendenzen zur retardierten Modernisierung und zum Funktionsverlust zeigt als in der urbanen, im 18. Jahrhundert von Frankophonie und Frankophilie geprägten Metropole Berlin.

